

# Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

Comité Directeur 08/07/22



# Sommaire

- a. Point général**
- b. Evolutions du dispositif JIG / MIG**
- c. Désignation référent antidopage (suppléant)**
- d. Notion de couvre-chef**
- e. Documents Uniques Modifications Réglementaires**
  - i. DU HNC**
  - ii. DU Règlements fédéraux**
  - iii. DU Règlements Sportifs Généraux et Particuliers**

# a. Point général

# Point Général

## HONORABILITE :

### Sur la saison 2021/2022 :

- Déploiement du contrôle honorabilité des licenciés concernés (entraîneurs et exploitants EAPS)
- 5 phases de contrôle
- Près de **50 000 licenciés** (*quelques données de licenciés demeurent à régulariser*)

### Bilan :

- **3 remontées de licenciés** sur l'ensemble des phases
- Des procédures disciplinaires sont en cours.

### Pour la saison 2022/2023 :

- Renouvellement du contrôle honorabilité en début de saison (septembre)
- Intégration des arbitres dans le champ du contrôle (*loi du 24/08/21 confortant le respect des principes de la République*)

# Point Général

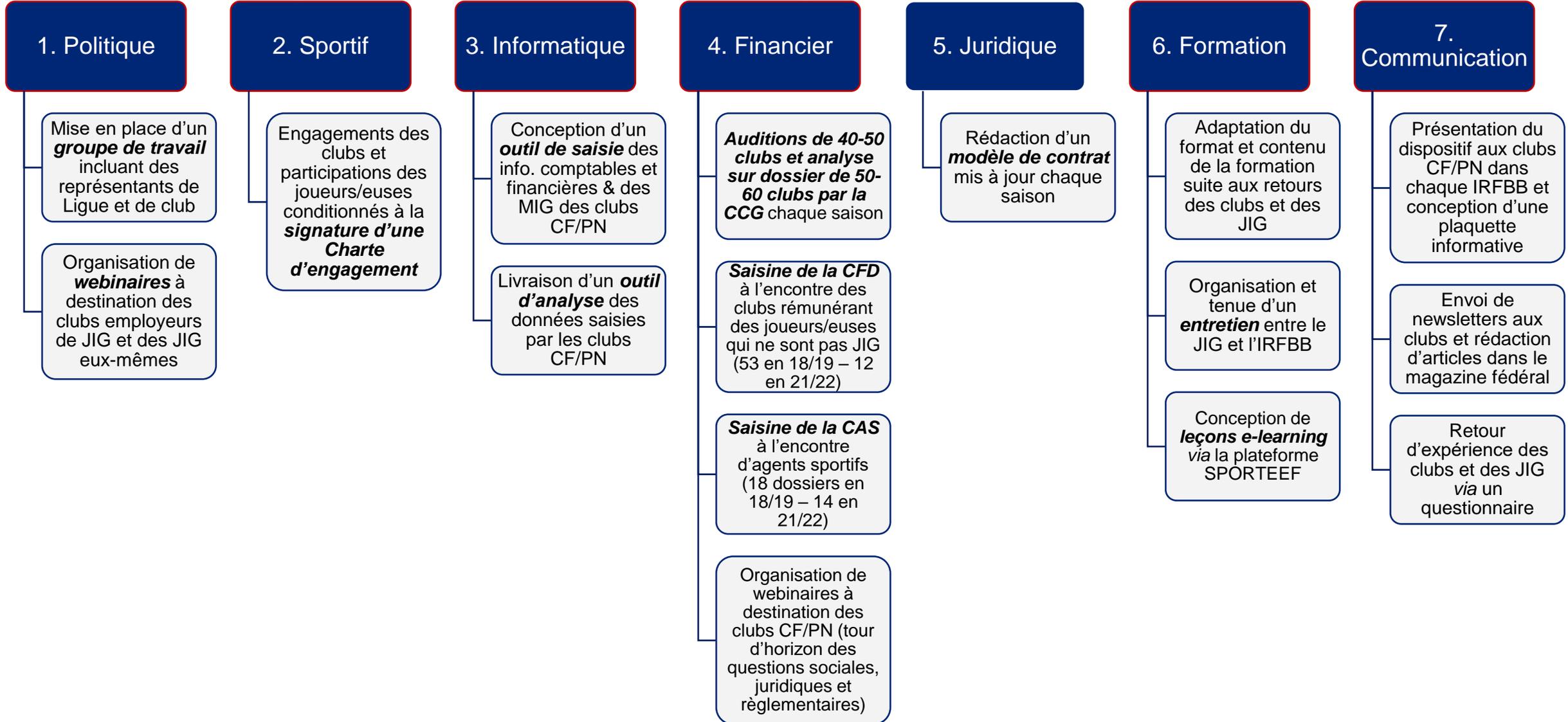
- La Commission Fédérale de Discipline et la Chambre d'Appel traitent les derniers dossiers de la saison 2021-2022
- La Commission Contrôle de Gestion a statué sur l'ensemble des engagements des clubs

En l'état, il est relevé (sous réserve de contestations non réceptionnées) :

- Pour la **Commission Fédérale de Discipline** :
  - 113 dossiers
  - 320 dossiers de 3 FT
  - 46 dossiers de 5 FT et plus
- **Pour la Chambre d'Appel**
  - 67 dossiers
- **Procédure de conciliation**
  - 13 dossiers

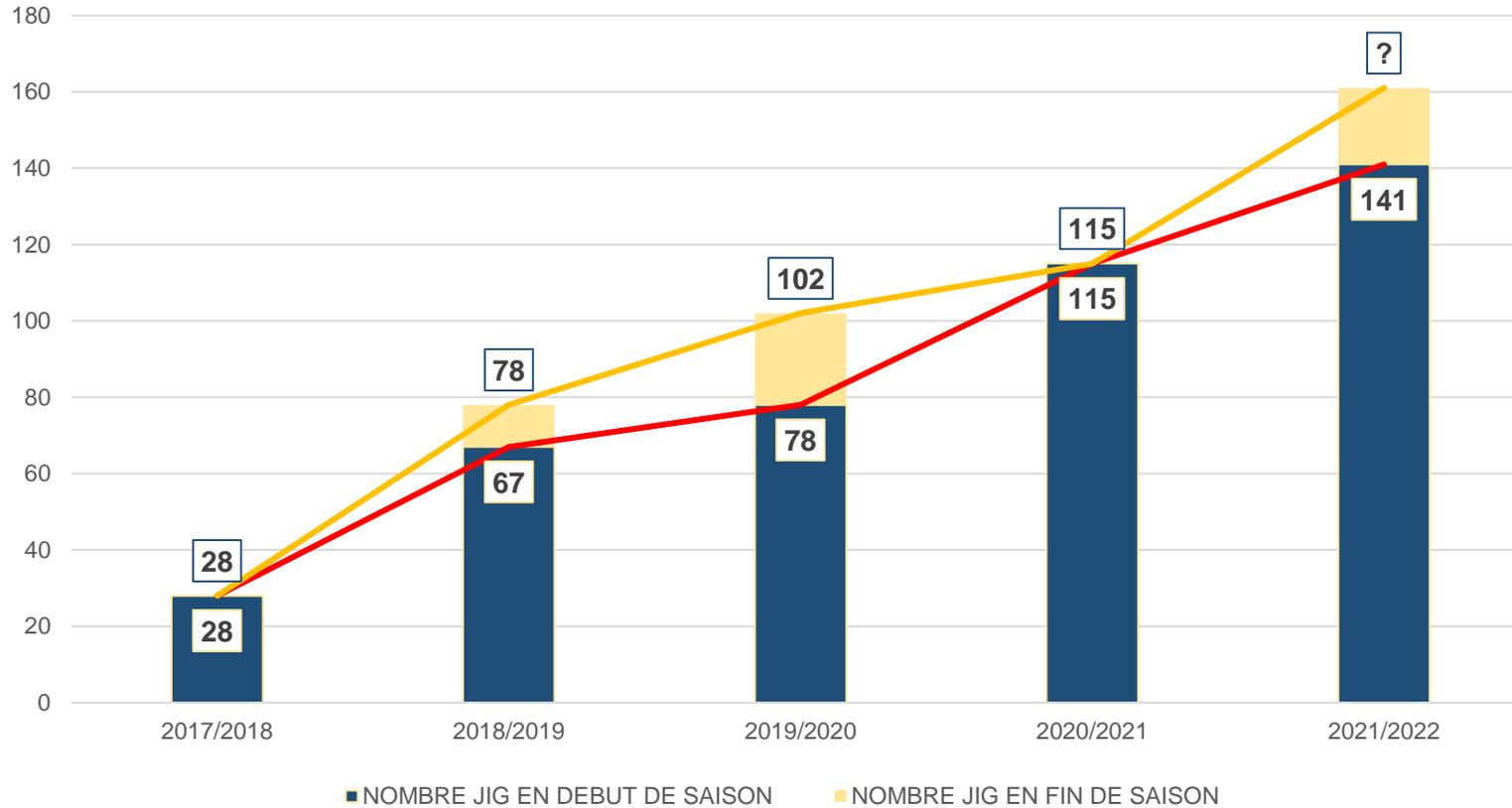
## **b. Evolutions du dispositif JIG / MIG**

# 1. Bilan depuis la création du dispositif



## 2. Les JIG 2021/2022

Evolution du nombre de JIG depuis la création du dispositif



### 1<sup>ère</sup> session

Ligue	Nombre de JIG
ARA	24
BFC	-
BRE	2
CVL	7
GES	8
HDF	14
IDF	31
NAQ	14
NOR	24
OCC	6
PACA	11
PDL	-
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>

Division	Nombre de JIG
NF1	89
NF2	18
NF3	9
NM2	3
NM3	22
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>

## 2. Le suivi des JIG (JIG à jour / pas à jour)

1<sup>ère</sup>  
session

LIGUE	Nb JIG	Nb JIG ayant validé totalement la formation	Nb JIG ayant validé uniquement le e-learning	Nb JIG ayant renseigné uniquement le carnet de bord	Nb JIG n'ayant rien validé	Entretiens effectués
ARA	24	9	-	15	-	24
BFC	-	-	-	-	-	-
BRE	2	2	-	-	-	2
CVL	7	3	-	4	-	7
GES	8	8	-	-	-	8
HDF	14	10	-	4	-	14
IDF	31	27	-	4	-	31
NAQ	14	14	-	-	-	14
NOR	24	16	-	8	-	24
OCC	6	5	-	1	-	6
PACA	11	9	-	2	-	11
PDL	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>103</b>	-	<b>38</b>	-	<b>141</b>

2<sup>ème</sup> session  
(16/02)

\*Joueurs/euses  
déclarés JIG à la CCG  
mais pas inscrits par  
leur club

Nb JIG*	Inscrits sur FBI	Nb JIG ayant validé totalement la formation	Nb JIG ayant validé uniquement le e-learning	Nb JIG ayant renseigné uniquement le carnet de bord	Nb JIG n'ayant rien validé	Entretiens effectués
<b>20</b>	<b>13</b>	-	-	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>6</b>

## 3. Bilan des MIG

Type de MIG	Nombre
<b>Autres MIG* :</b>	<b>101</b>
- Encadrement / Entraînement	49
- Basket Ecole	18
- Non définie	17
- Arbitrage / OTM	12
- Soutien scolaire	3
- Communication / Marketing	2
<b>3x3</b>	<b>41</b>
<b>Camps de basket</b>	<b>28</b>
<b>Basket inclusif</b>	<b>19</b>
<b>Basket santé</b>	<b>9</b>
<b>CGB</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>

- Très fortement axées sur l'encadrement et l'entraîneur (Ecole mini-basket, coaching d'équipes jeunes, séances de perfectionnement, etc.)
- Pour un JIG, MIG très diversifiées. Ex :
  - aide aux entraînements sur les équipes jeunes, tenue de la table de marque, organisation tournoi 3x3 ;
  - Formation 5x5 Ecole de Mini Basket. Tournois 3x3 Club. Stages 3x3 Club. Open+ 3x3 juin. Stage Handibasket. Stage Basket inclusif

## 4. Enquêtes 2020/2021

Des acteurs CF/PN interrogés sur le dispositif en janvier 2021. En résumé :

1) Les clubs moteurs (avec des JIG en 2020/2021) :

- **63% satisfaits ou très satisfaits** de la mise en place du dispositif JIG/MIG
- **74% estiment que le contrat JIG = Plus-value** pour le club
- **64% peu satisfaits ou très insatisfaits** du format actuel **de la formation**
  - Plus de la moitié d'entre eux considère que la formation n'a pas répondu à leurs attentes (55%)
- **82% prêts à re-signer** un contrat JIG (27 sur 32)

2) Les joueurs/ses moteurs (JIG 2020/2021) :

- **88% satisfaits ou très satisfaits** de la mise en place du dispositif JIG/MIG
- **92% estiment que le contrat JIG = Plus-value** pour le/la joueur/euse
- 53% satisfaits ou très satisfaits du format actuel de la formation (47% insatisfaits)
- **8% seulement ne pensent pas re-signer** de contrat JIG

En conclusion :

Un dispositif reconnu et apprécié, qu'il faut inscrire dans la durée

Une formation indispensable mais un format à redéfinir

Un changement nécessaire dans la vision du dispositif

**Un mandat 2020-2024 qui prend compte de :  
La situation actuelle et les attentes des acteurs**

## 5. Formation 2022/2023

A partir de 2022/2023, développer une approche qualitative :

**1<sup>ère</sup> étape** : JIG déclarés par les clubs  
au service Contrôle de la pratique  
(SCP)

Chaque IRFBB informé par le SCP de  
la déclaration d'un JIG

JIG inscrit auprès de son IRFBB *via* FBI  
(bulletin d'inscription et frais de formation envoyés à  
la Ligue) & renseigne son Carnet de bord

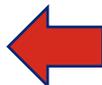
## 5. Formation 2022/2023

Le JIG est inscrit à la formation et a renseigné son Carnet de bord



**2<sup>ème</sup> étape** : Entretien de positionnement mené par l'IRFBB :

Peut être réalisé en fin de saison N-1 si le JIG est déjà signé pour la saison suivante.



**1<sup>ère</sup> situation**

JIG ne souhaite pas suivre une formation



Formation « *de base* » : e-learning\* ou journée en présentiel (choix de la Ligue)

*\*Si e-learning, confier aux IRFBB la gestion des droits sur SPORTEEF*

**2<sup>ème</sup> situation**

JIG souhaite poursuivre une formation spécifique



Inscription dans la formation souhaitée auprès de son IRFBB

**3<sup>ème</sup> situation**

JIG souhaite suivre une formation non déterminée

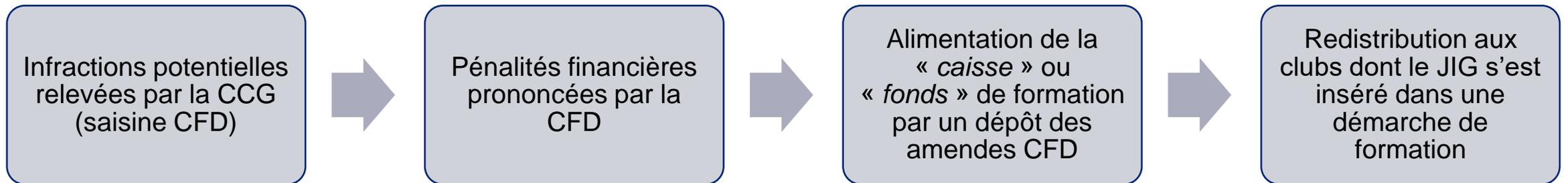


Formation « *de base* » : e-learning\* ou journée en présentiel (choix de la Ligue)

*\*Si e-learning, confier aux IRFBB la gestion des droits sur SPORTEEF*

## 6. Accompagnement à la formation

Création d'une « *caisse* » ou « *fonds* » de financement fédéral à la formation



### Les critères :

- Participation selon un montant fixe ou un pourcentage ?
- Sur inscription à une formation FFBB ou au sein de son IRFBB ? Ou après accomplissement complet de la formation ?
- Uniquement aux JIG inscrits dans une formation FFBB ou au sein de son IRFBB ?
- Si pas de financement par la CFD, crédits épuisés ?

## 7. Cas particulier : NM2

\* 291 joueurs professionnels ont été recensés en NM2 pour la saison 2021/22

Seule division au sein de laquelle il est possible de conclure :

Un CDD spécifique de joueur professionnel\*

ET/OU

Un contrat JIG

Saison	Nb JIG NM2
2019/20	9
2020/21	5
2021/22	4
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>



Quel statut pour la NM2 ?



CDDS uniquement ? (*idem NM1*)

*Statu quo* : CDDS + JIG ?

JIG uniquement ? (*idem NF1*)

## 8. CCG : les clubs de Pré-Nationale

615 clubs CF/PN suivis en 2021/22  
par la CCG :  
323 clubs de PN (52%)

29 clubs CF/PN sanctionnés pour  
non-production des infos  
comptables et financières :  
23 clubs de PN (79%)

0 JIG en PN depuis la création du  
dispositif (budget moyen : 62 K€)



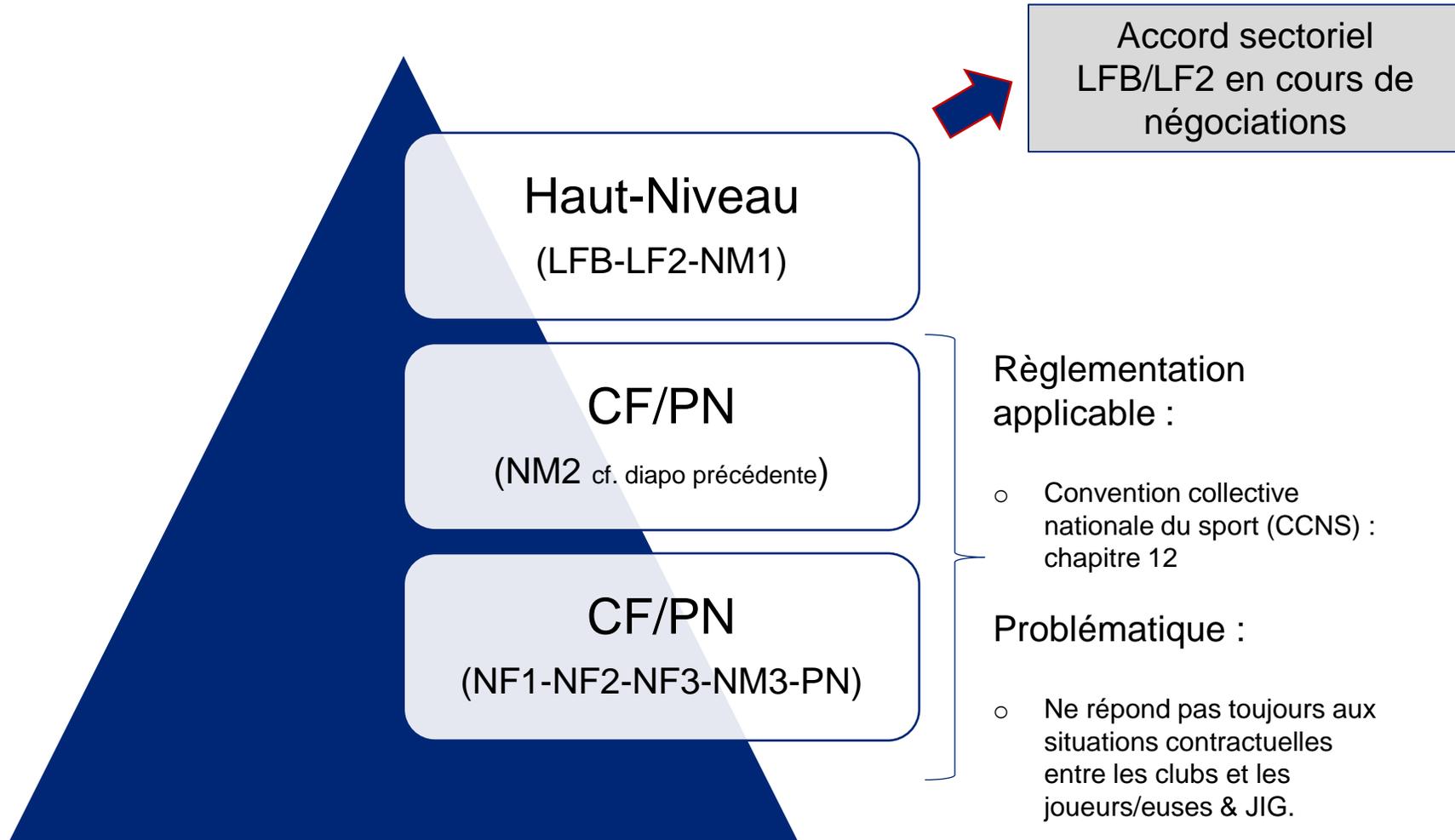
### CONSTATS :

- Travail très important d'accompagnement des clubs PN (explication de la démarche fédérale, assistance technique, etc.)
- Immense majorité des clubs PN ne correspond pas aux clubs cibles (en capacité de signer des JIG)
- Moyens et temps consacrés aux clubs PN au détriment de l'accompagnement et du suivi des clubs CF

### PROPOSITION :

- Maintenir les clubs PN dans le dispositif JIG/MIG
- Supprimer le suivi réglementaire des clubs PN par la CCG (échéance au 15/10, auditions des clubs, ...)
- Conserver la possibilité d'intégrer les clubs PN dans les contrôles inopinés CCG

## 9. Accord sectoriel de basketteur ?



## 10. Calendrier

Fin juin

- Courrier politique à destination des clubs CF/PN sur les nouveautés du dispositif (*modus operandi* : inscriptions, entretiens, assistance, etc.)

Début juillet

- Déclaration des JIG 2022/2023 et ouverture des inscriptions à la formation
- Présentation des travaux du Groupe de travail aux présidents des Ligues Régionales
- Webinaire d'information avec les clubs CF/PN

Fin août

- Tenue des premiers entretiens avec les JIG

15 octobre

- Déclaration par les clubs CF/PN à la CCG des informations comptables et financières (identification des potentiels JIG)

## **c. Désignation référent antidopage (suppléant)**

# LE REFERENT ANTIDOPAGE

## 1) Référent antidopage FFBB

- François TASSERY – Référent titulaire désigné
- Suppléant : poste vacant

→ Proposition de désigner Claire SAMONATI, juriste, en qualité de référent antidopage (suppléant)

## 2) Missions

- Interlocuteur pour le Ministère chargé des sports, l'AFLD, l'ANS, le CNOSF
- Coordination et suivi des obligations de sa fédération en matière de lutte contre le dopage :
  - Elaboration du plan fédéral d'éducation et de prévention
  - Coopération et signalement des violations des règles antidopage
  - Application des décisions et sanctions prises par l'AFLD
  - Assurer la formation des délégués antidopage pour les contrôles en vue des compétitions et manifestations sportives
  - Se former régulièrement à la lutte antidopage et actualiser ses connaissances

## **d. Notion de couvre-chef**

# La notion de couvre-chef

- Depuis 2018, la FIBA **autorise** le port du couvre-chef dans le cadre des compétitions internationales
- La FFBB a fait le choix **de ne pas transposer** cette nouvelle réglementation (article 9.1 et 9.2 RSG FFBB : ne sont permis que les bandeaux de poignet ou de tête en textile d'une largeur maximum de 10 cm)
- Ministère des sports a de nouveau été saisi du sujet
- *En considération de la délégation de service public de la FFBB, et afin notamment de veiller au respect du principe de neutralité, est soumis au débat d'interdire, ou non, dans les règlements le port de signes ou tenues par lesquels les sportifs manifestent ostensiblement une appartenance religieuse dans le cadre la pratique sportive.*

## **e. Documents Uniques Modifications Réglementaires**

**DU HNC**

**DU Règlements fédéraux**

**DU RSG et RSP**



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris  
Tél. 01 53 94 25 00 - [www.ffbb.com](http://www.ffbb.com)

